



# Le mot de monsieur le maire





Chères Troisvilloises, chers Troisvillois, Mes chers concitoyens,

**2019 a été une année...** Une année qui a permis de renforcer les liens.

Des temps forts ont émaillé notre année. La réalisation de beaux gestes pour les enfants, pour les ainés, pour les citoyens, par une vie associative riche et variée dont nous pouvons, bénévoles et élus, être fiers.

Ma reconnaissance va vers toutes celles et ceux qui à titre divers s'investissent afin d'entretenir ce tissu social si important de nos jours.

Je renouvelle mes remerciements aux élus présents pour leur confiance et leur étroite collaboration.

J'associe à ces remerciements l'association locale des anciens combattants pour leur présence, pour leurs manifestations patriotiques et leur engagement dans le devoir de mémoire.

Je soulignerai la belle dynamique qui s'est instaurée dans notre village. Agir pour une commune c'est protéger et gérer ses intérêts, être au service d'une population et faire preuve de solidarité. Voilà ce qui m'importe le plus et représente une des manières de bien vivre ensemble.

Je vous souhaite une très belle année, dans vos cœurs et dans ceux de vos proches, que 2020 soit pour vous une année pleine de joies, que l'amitié et l'amour ne vous fassent jamais défaut, que la prospérité s'invite chez vous, que chaque concitoyen trouve de belles perspectives et des horizons infinis.

Je citerai un proverbe Africain :

« Tout seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin »

Très chaleureusement Votre maire

#### Donnez nous votre avis...

Toutes suggestions et remarques de votre part seront les bienvenues. N'hésitez pas à déposer vos idées dans la boîte aux lettres de la mairie

Mairie de TROISVILLES 12,rue du Général de Gaulle 59980 TROISVILLES

Téléphone : 03 27 85 09 94 Site web : www.troisvilles.fr Email : mtroisvilles@gmail.com

peut vous recevoir sur rendez vous. Renseignements auprès du secrétariat de mairie

Monsieur le maire

# Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi 8h30 - 12h00
Mardi 8h30 - 12h00
Mercredi 8h30 - 12h00
Jeudi 8h30 - 12h00
Vendredi 8h30 - 12h00
Samedi FERME

Après midi sur rendez vous

En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Celui-ci sera traité dans les plus brefs délais.

La collecte des encombrants en porte à porte n'est plus effectuée. Il faut déposer les encombrants dans une déchèterie de la CA2C ou prendre rendez vous au 09-69-39-10-89 du lundi au samedi de 08h00 à 18h00. La quantité à enlever est limitée à 3 m3.

Ce service est gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

# Pour plus d'informations sur :

- La collecte des déchets
- La réparation ou le remplacement d'un bac ou d'un couvercle cassé (service gratuit)
- Les horaires des déchèteries
- la carte d'accès aux déchèteries (Pass' déchets)

<u>Tél</u>: 08-00-77-55-37 <u>Site</u>: www.siaved.fr

<u>Du Raticide</u> est disponible en mairie pour permettre de lutter contre les invasions de rats dans les propriétés des habitants de Troisvilles. Toutefois pour que ce traitement soit efficace, il est impératif que vous et vos voisins appliquiez le traitement en même temps. N'oubliez pas qu'il ne faut pas que les animaux domestiques accèdent aux points de traitement.



## La Bibliothèque est ouverte :

Tous les mardis de 16h30 à 19h00 et mercredis de 14h00 à 15h30 à la salle polyvalente.

Lieu d'échanges et de convivialité, vous y serez accueillis, conseillés, écoutés par une équipe disponible dans un espace chaleureux.

En 2020, un partenariat avec la médiathèque du Nord permettra d'offrir un plus large éventail de livres afin de satisfaire le plus grand nombre d'habitants.



<u>La fibre optique</u> est en service dans tout le village. Vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix pour vous raccorder si ce n'est pas déjà fait.

Les collectivités (dont la CA2C) prennent en charge le raccordement sous certaines conditions. En effet, celui-ci ne peut excéder plus de 40 m entre le portail de votre maison et l'endroit où vous voulez installer votre prise fibre (salon, garage, etc.). Au-delà de cette limite, une participation peut être demandée (environ 2€ du mètre supplémentaire). A l'intérieur de votre habitation, le technicien peut tirer un câble de 10 mètres maximum.

Pour connaître les opérateurs, il suffit de se rendre sur la page internet de Capfibre ou les contacter directement au 08-00-15-91-62 et <a href="https://www.capfibre.fr">www.capfibre.fr</a>

Une fois l'opérateur choisi, il suffit de le contacter afin de souscrire un abonnement et obtenir un rendez vous pour procéder au raccordement de la fibre au sein de votre domicile. Cette opération est effectuée par un technicien. Le délai moyen est de 4 à 6 semaines.

# **URBANISME**

Vous avez l'obligation de ne pas entreprendre de travaux avant d'obtenir votre autorisation.

La non déclaration de travaux expose à des poursuites devant les tribunaux compétents. Une fois votre autorisation obtenue, celle-ci doit être obligatoirement affichée sur le terrain concerné.

Les formulaires sont disponibles en mairie, sur le site internet ou sur service-public.fr. Les demandes de travaux et permis de construire sont instruits par le SIVU Murs Mitoyens du cambrésis. Ce syndicat examine les demandes et donne son accord que nous devons vous communiquer.

# Quelles autorisations, pour quels travaux?

#### TOIT

Tuiles (réfection de toitures) : DP

Auvent, préau

< 5m2 : aucune formalité</li>

< 20m2 : DP</li>
 > 20m2 : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation

 < 5m2 : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

< 20m2 : DP</p>

Mahory, Branco

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

#### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)

 Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface :

#### aucune formalité

- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m2 : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m2 : DP</li>
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m2 : PC

PANNEAUX SOLAIRES
PARABOLE
VELUX
DP

#### VERANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5m2 : aucune formalité</p>
- < 20m2 : DP
- > 20m2 : PC

## GARAGE

• < 5m2 : aucune formalité

- < 20m2 : DP</p>
- > 20m2 : PC

#### PISCINE

- < 10 m2 : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100m2 ouverte : DP</li>
- < 100m2 avec couverture</li>
- < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m2 et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique
- > 20 m2 : PC

FACADE RAVALEMENT DP

CREATION FENETRE

si os travaux modifient les structures porteuses du bâti, un PC or écessaire. Si ils s'accompagnent d'aménagement d'espaces espaces habitables de plus de 20 m2, un PC est nécessaire

PORTAIL

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

#### CABANE BOIS OU BETON

 <5m2 : aucune formalité

- <20m2:DP</p>
- >20m2 : PC

Les imprimés sont téléchargeables sur Service-Public.fr

# Autorisations d'urbanisme pour les ouvrages agricoles

#### Aucune formalité

- Travaux créant une surface de plancher de moins de 2 m²
- Éolienne inférieure à 12 mètres de hauteur
- Changement d'affectation d'un hangar agricole vers une autre destination agricole sans modification des façades

#### Déclaration Préalable

- Travaux créant une surface de plancher comprise entre 2 et 20 m²
- Serre entre 1,8 m et 4 m de haut, et inférieur à 2 000 m²
- Fosses et fumières non couvertes
- · Silos
- Changement d'affectation d'un hangar agricole sans modification des façades

#### Permis de Construire

- Travaux de construction de plus de 20 m² avec ou sans fondations
- · Travaux d'extension
- Transformation des constructions modifiant l'aspect extérieur
- Serre de plus de 4 m de haut ou de plus de 2 000 m²

#### **ELECTIONS MUNICIPALES 2020**

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Cette inscription est obligatoire pour pouvoir voter.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 07 février 2020.

Les ressortissants de l'Union Européennes peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date.

Pour que l'inscription soit effective, il faut justifier de son identité, nationalité et rattachement avec la commune.

Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées :

- Personnellement en mairie
- Au moyen d'une téléprocédure sur le site <a href="https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R16396">https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R16396</a>
- Par l'intermédiaire d'un mandataire muni d'un mandat écrit et du formulaire Cerfa n°12669\*02



## **RECENSEMENT**

Deux agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront chez vous du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020.

#### Merci de leur réserver un bon accueil.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

## STOP AUX INCIVILITES

Trop de mégots sont écrasés au sol, trop de déjections canines ne sont pas ramassées par les propriétaires de chiens, trop de déchets sont abandonnés sur la voie publique. Les trottoirs de Troisvilles ne sont pas vos poubelles et le personnel communal n'a pas pour mission principale le ramassage des détritus. Oeuvrons ensemble pour un village propre!

Les contrevenants s'exposent à une amende à partir de 68 €.



## Des Assistantes Maternelles sont présentes à Troisvilles.

Elles se feront une joie de garder vos enfants. N'hésitez pas à les contacter.

Mme Danappe	Mme Koscielny	Mme Lesne	Mme Martinache
1 rue du Gal De	10 Rue du Mal	34 rue	41 rue de la
Gaulle	Leclerc	d'Audencourt	Sotière
03-27-75-16-63	06-95-23-74-15	03-27-85-49-64	06-79-97-27-80
Mme Pamart 4 rue du Mal Leclerc 03-2785-10-71	Mme Poulain 10 rue du Gal De Gaulle 06-80-35-14-00	Mme Seilliez 14 rue Pasteur 06-61-49-64-27	

# <u>L'école</u>

Accueille 77 enfants répartis dans les classes de Toute Petite Section de Maternelle au CM2.

## Les horaires sont :

lundi – mardi – jeudi – vendredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 16h30

#### Restaurant scolaire:

lundi – mardi – jeudi – vendredi

#### **Garderie**:

lundi — mardi — jeudi — vendredi : 7h30 — 9h00 / 16h30 — 18h00

#### Accueil de loisirs:

Réservé aux enfants de 3 à 14 ans le mercredi de 13h00 à 17h00

#### Garderie:

lundi – mardi – jeudi – vendredi : 7h30 – 9h00 / 16h30 – 18h00

### Accueil de loisirs:

Réservé aux enfants de 3 à 14 ans le mercredi de 13h00 à 17h00



<u>L'accueil de loisirs de Troisvilles</u> est géré par la commune. Il a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif et de détente en dehors du temps scolaire. Il a ouvert ses portes du 8 au 26 juillet. Pendant trois semaines, les jeunes du centre ont pu pratiquer des activités sportives (hockey sur gazon, canoë kayak, vélo, piscine), des activités manuelles, des rencontres inter-centre, des sorties (Ninja Warrior, Dennlys parc).

Ils ont été sensibilisés sur le respect de la nature en les responsabilisant sur des gestes écologiques, ont travaillé avec des matériaux de récupération, tri des déchets, de la marche avec la découverte du village et de sa campagne... Cela entrant dans le projet

éducatif de la commune.

L'effectif moyen de ces 3 semaines était de 30 enfants.

En 2020, l'accueil de loisirs aura lieu du **06 au 22 juillet.** Les inscriptions auront lieu à partir

de mai.



# Aide au baccalauréat et au permis

La commune offre une participation financière de 40 € pour les jeunes qui réussissent leur bac. La condition d'obtention est d'habiter Troisvilles (adresse sur le relevé de notes). Il est obligatoire de présenter soit le diplôme soit le relevé de notes au secrétariat de mairie pour avoir cette aide.

La commune offre une aide de 80 € à l'obtention du permis de conduire aux conditions suivantes : Habiter Troisvilles depuis au moins 1 an, uniquement pour le permis B et 1 seule aide par candidat. Il faut présenter son permis de conduire au secrétariat de mairie.

Ces aides seront remises lors de la cérémonie des vœux du maire (présence obligatoire).

# L'ESPRIT ASSOCIATIF

ASSOCIATIONS	ACTIVITES	CORRESPONDANT
> Amicale Laïque	Défendre et promouvoir l'école laïque, publique, gratuite et obligatoire	➤ Mr Jérémy Richard 06/27/85/40/99
> Réagir	Mener des actions de sauvegarde du patrimoine	➤ Mme Françoise Santerre 03/27/85/02/70
➤ Les 3 Châteaux	Créer, gérer, soutenir des projets à caractère sportif, culturel, social	➤ Mme Nathalie Lesne 06/88/59/75/34
<ul><li>Association</li><li>Colombophiles</li><li>les 3 Mâcots</li></ul>	<ul> <li>Organisation de concours, d'expositions et de ventes de pigeonneaux</li> </ul>	➤ Mme Françoise Santerre 03/27/85/02/70
> Les chasseurs	<ul> <li>Comptage, régulation du gibier sur le territoire de chasse</li> </ul>	<ul> <li>Mr Justin Blary 07/69/74/47/91</li> <li>http://www.chasse59.free.fr</li> <li>justin.blary@hotmail.fr</li> <li>https://www.facebook.com/chasse3</li> <li>ville</li> </ul>
Les anciens combattants	Exercer le devoir de mémoire pour les morts ayant participé à un conflit	➤ Mr Jean-Claude Bricout 06/09/39/57/48
> Festi3villes	Animer le village, organiser des fêtes et manifestations sur la commune	<ul> <li>➤ Mme Nathalie Pruvost         <ul> <li>07/81/36/70/19</li> <li>➤ www.facebook.com/festi3villes</li> <li>➤ festi3villes@gmail.com</li> </ul> </li> </ul>
➤ Vie religieuse	<ul> <li>Assurer la présence religieuse sur le territoire pour organiser les grandes étapes de la vie chrétienne</li> </ul>	<ul> <li>Centre Paroissial Fénelon         Mme Vandorpe 03/27/84/03/88</li> <li>https://nd-         fraternite.cathocambrai.com</li> <li>Equipe funéraillles</li> <li>Mme Françoise Noisette</li> <li>Mme Maria Denyseko 0647585663</li> </ul>
> Les restos du coeur	> Assurer les missions sociales d'aide à la personne	➤ Mme Reine Moreau 03/27/76/18/67 ➤ www.restos-hainautcambresis.fr

Si vous souhaitez apporter votre aide en tant que bénévole, contactez le correspondant de l'association

		1	
FONCTIONNEMENT	BBB #5: 51:11:5:	PEALISE OF 10.10.5	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019	PREVISIONNEL	REALISE 09/01/2020	
Total du chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0	0	
60 : Achats de fournitures (eau, électricité, fournitures scolaires,)	51 850	43 133	
61 : Entretiens, maintenance des bâtiments, voiries,)	34 118	26 151	
62 : Fêtes, cérémonies, transports enfants, affranchissements,)	18 572	17 200	
63 : Taxes foncières	1 200	1038	
64 : Frais de personnels	196 193	188 864	
65 : Charges de gestion courantes (indemnités élus, services incendie,)	81 217	78 735	
66 : intérêts des emprunts	21 134	21 134	
67 : Charges exceptionnelles (subventions,)	5 770	5 770	
73 : dégrèvement taxe foncière	2 000	1 291	
23 : Virement section investissement	117 588	0	
42 : Opérations d'ordre entre sections	0	14 152	
Total des Dépenses	529 643	397 468	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019	PREVISIONNEL	REALISE 09/01/2020	
64 : Remboursement des rémunérations	9 500	8 2 1 4	
70 : Produits des services (concessions cimetière, péri scolaires,)	26 331	21 516	
72 : Immobilisations corporelles	10 000	12 702	
73 : Impôts et taxes	303 004	301 686	
74 : Dotations, fond de compensation	102 169	106 469	
75 : Revenus des immeubles (location salles)	18 650	15 646	
77 : Produits exceptionnels	1 621	5 254	
002 : Excédent antérieur reporté	58 368	0	
Total des Recettes	529 643	471 487	
Recettes - Dépenses 74 01			
INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019	PREVISIONNEL	REALISE 09/01/2020	
Total du chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0	0	
Solde execution investissement reporté N-1	49 102	0	
Opérations entre sections	10 000	26 854	
Opérations patrimoniales et produits de sessions	119 241	119 241	
Remboursement d'emprunt	74 584	74 584	
Frais doc urbanisme (PLU)	3 300	2 220	
Travaux voiries, mobiliers, cimetière,	101 726	26 601	
Immos en cours	0	0	
Total des Dépenses	357 953	249 500	
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019	PREVISIONNEL	REALISE 09/01/2020	
Opérations entre sections	0	0	
Opérations patrimoniales et produits de cessions	120 691	119 241	
Dotation taxe aménagement, FCTVA, excédent de fonctionnement N-1	68 692	67 346	
Subventions région, département, police, DETR	52 431	8 3 2 2	
Virement de la section de fonctionnement	117 588	0	
Emprunts	0	0	
Total des Recettes	359 403	194 909	
Recettes - Dépenses		-54 591	

Nous avons eu *une perte* de 26 000 euros *d'impôts fonciers* suite à une réclamation d'une entreprise contribuable. Cela a impacté notre budget et obligé le conseil à revoir ses priorités et revoter un nouveau budget compte tenu de ces éléments.

# J'Amen'Âge 59, le choix du maintien à domicile

Pour les personnes âgées souhaitant rester chez elles le plus longtemps possible, le Département du Nord propose J'Amen'Âge 59. Un dispositif qui permet d'adapter son logement pour y vivre avec confort et en sécurité.

Avec J'Amen'Âge 59, le Département élargit son périmètre d'intervention au champ de l'autonomie. L'objectif : favoriser le maintien à domicile de nos aînés avec un logement aménagé et adapté à leurs besoins.

# J'Amen'Âge 59 s'adresse aux personnes :

- âgées de plus de 60 ans
- bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- soit propriétaires ou locataires ou sous-locataires ou usufruitières d'un logement privé ou hébergées à titre gracieux chez un membre de leur famille
- avec des ressources modestes ou très modestes selon le barême de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

#### Le barème de l'ANAH est le suivant :

- revenus très modestes : personne seule 14 970 euros; couple : 21 630 euros
- revenus modestes : personne seule : 18 960 euros; couple : 27 729 euros

Le montant maximal des travaux, en lien avec la perte d'autonomie, pris en charge est de 20 000 euros HTT

L'aide financière est versée directement pour la réalisation des travaux reconnus utiles par les partenaires et certifiés conformes par eux.

Elle provient du Département, de l'ANAH et des intercommunalités pour les habitants du territoire.

La participation financière aux travaux varie en fonction des revenus, modestes ou très modestes.

La prise en charge du Département avec j'Amen'Âge 59 peut atteindre jusqu'à 55% du montant TTC des travaux

Pour plus d'informations allez voir le site https://lenord.fr/jcms/prd1\_638895/j-amenage-59-le-choix-du-maintien-a-domicile



## L'HISTOIRE DANS NOTRE VILLAGE

La cérémonie du 11 novembre 2019 a été l'occasion de mettre à l'honneur 4 récipiendaires de la croix du combattant. Ces derniers ont été décorés par Mr Jean Michel Lesage.

Les récipiendaires sont :

- Serge Cathier
- Pierre Gérard Tamboise
- Pierre Tamboise
- David Jankowski



Compte tenu des conditions météorologiques, la cérémonie s'est terminée à la salle polyvalente avant le traditionnel vin d'honneur.

Les enfants de l'école ont entonné des chants en référence aux différents conflits en France.



Le 21 décembre s'est déroulé la traditionnelle cérémonie en l'honneur des personnes âgées de plus de 70 ans. Ce fut l'occasion pour tous les présents de se revoir et partager un moment convivial. A l'issue chacun est reparti avec soit un colis soit une carte cadeau.



## LES REALISATIONS ET PROJETS

La chaudière de la mairie montrait depuis quelques années des signes de fatigue. Suite à une panne et à la difficulté dans l'approvisionnement des pièces pour la réparer, le conseil municipal a décidé de la remplacer par une chaudière dernière génération ayant un meilleur rendement énergétique. D'un coût de 9600 €, nous avons reçu une subvention de 30 % par le département du Nord, Les travaux de remplacement ont eu lieu en novembre.





le camion communal ne passait plus le contrôle technique. La commune avait 2 possibilités : acheter un camion neuf ou louer un véhicule. Le choix s'est porté sur la solution de location. En effet, le coût d'un camion neuf aurait été lourd à supporter pour les finances communales.

L'ancien équipement a été vendu dans l'état suite à un appel à propositions.

L'accessibilité du cimetière a également été réalisée. L'allée centrale est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite jusqu'à la croix centrale du Christ. Un chemin en « dur » a été réalisé ainsi qu'un adoucissement de la pente d'entrée. Une place de parking PMR a été créée.

D'un coût de 12 532 €, cet équipement a également bénéficié d'une subvention de la sous préfecture.





Les portes des WC de l'école ont été remplacées. Celui ci a coûté 4 400 €. Un WC PMR a été réalisé en lieu et place de 2 WC. Les urinoirs sous le préau ont été supprimés.

En 2020, le conseil va s'attacher à finir les projets déjà lancés en 2019 : l'agence postale et le quai bus PMR de la place.

Courant 2019, La Poste nous a informés de son intention de fermer son agence de Troisvilles car pas suffisamment fréquentée. Elle nous a proposé de créer une AGENCE POSTALE. Celle-ci sera communale, c'est-à-dire que les horaires d'ouverture seront décidés par le conseil et la personne qui sera au guichet sera un employé communal.

Profitant de l'opportunité qui nous est offerte, le conseil a décidé de rendre l'accès à la mairie possible pour les personnes à mobilité réduite. En effet, une rampe va venir remplacer les escaliers centraux et l'accès à la mairie sera modifié. Un WC PMR sera également créé dans la salle des fêtes. L'agence postale se trouvera à la place de la salle mise à disposition des Resto du cœur.

La Poste va nous aider financièrement et matériellement afin de réussir l'ouverture de l'agence. Elle fournit l'ensemble du mobilier, un coffre, une boîte aux lettres extérieure ainsi qu'un accès Internet pour les personnes qui n'en ont pas chez elles. Le coût des travaux est de l'ordre de 49 000 € financés par La Poste, le fond de concours de la CA2C et en autofinancement.

Les services proposés seront les mêmes, à savoir, la vente de timbre, l'affranchissement de colis, le retrait d'argent jusque 350 €. Il est important de savoir que l'employé n'aura aucune possibilité de connaître les montants des comptes bancaires.

Durant les travaux, les restos du cœur seront provisoirement transférés à la salle polyvalente puis, une fois l'Agence Postale en service, installés définitivement dans les locaux de l'actuelle poste, à côté du City. L'ouverture est prévue au premier trimestre.



A l'étude depuis plusieurs années et budgété pour être réalisé en 2019, LE QUAI BUS PMR verra le jour en 2020. D'un coût de 19 000 €, il sera subventionné à 35% par les amendes de police. Il permettra aux personnes à mobilité réduite de prendre le bus en sécurité.

Il se situera sur la place du côté de la salle polyvalente. Le début des travaux sera programmé pour le second semestre.

#### Nous souhaitons la bienvenue à :



22 janvier
 18 mars
 18 mai
 18 mai
 17 juin
 VETU Abigaëlle Ornella
 BASQUIN Jeanne Camille Catherine
 LEFEBVRE Victor Alain Bruno
 RAYNAL BASUYAUX Robin

26 juillet AGOUDIL Yanis
31 août LACASSAIGNE Calix
30 septembre DELAVIER Capucine

09 novembre BLARY Noâm Maxime Célestin

09 novembre **BOUCHER** Chloé

#### Tous nos vœux de bonheur à :

19 janvier
 NGUIAMOUGNOUGOU AYOMBO Cécilia et VAN VELTHOVEN François
 NOEL Anne Sophie et BISIAUX Nicolas
 juin
 LITTIERE Marie et GUERRA Piétro
 juin
 RODRIGUEZ Maëva et SWIETLICKI Sébastien

10 août HERLEM Lucie et MARGERIN Benjamin

Depuis le 01 novembre 2017, les pactes civils de solidarité (PACS) sont conclus en mairie (et non plus au tribunal). Une démarche facile et plus proche de vous!

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent donc désormais faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire

#### Ils nous ont quitté:



21 janvier

SANTERRE Raymond

DENAIN Françoise Julie Aurélie épouse Delacourt

SARTIAUX Berthe Ismérie Gisèle veuve Wannepain

06 mai CARTIGNY Raymond Apollinaire Zéphir

04 juin **KOSCIELNY** Stanislas

11 octobre HUBIERE Fernande veuve Davain

Sans oublier les personnes ayant habité Troisvilles, placées en maison de repos qui nous ont quitté.

Les nouveaux arrivants sont invités à se faire connaître en mairie de manière à pouvoir être destinataires de toutes les informations communales et intercommunales.

# A VOS AGENDAS... \*

Samedi 4 janvier	Vœux du maire Salle des fêtes 17h00	Samedi 20 juin	Kermesse de l'école Salle des fêtes
Samedi 18 janvier	Loto des 3 macôts Salle des fêtes 18h00	12 juin au 12 juillet	Retransmission matchs football championnat d'Europe Salle polyvalente
Samedi 7 mars	Loto de l'amicale laïque Salle des fêtes 18h00	Dimanche 14 juillet	Festivités, feux d'artifice Salle polyvalente
Dimanche 8 mars	Comptage du gibier Les chasseurs	Samedi 18 juillet	Marche nocturne - Barbecue Reagir Salle polyvalente
Samedi 14 mars	Repas dansant Les chasseurs Salle des fêtes	04 - 05 - 06 septembre	Repas fête communale – Vide grenier – Attractions foraines
Dimanche 15 mars	Premier tour élections municipales Salle polyvalente	Samedi 12 septembre	Journée du patrimoine – repas campagnard Réagir Salle des fêtes
Dimanche 22 mars	Second tour élections municipales Salle polyvalente	Samedi 10 octobre	Repas dansant les 3 macôts Salle des fêtes 19h00
Samedi 29 mars	Vente de pigeonneaux les 3 macôts Salle des fêtes	samedi 31 octobre	Fête d'Halloween les 3 Châteaux Salle polyvalente
Dimanche 12 avril	Paris / Roubaix Café Françoise	Samedi 31 octobre	Concours de belote amicale laïque Salle des fêtes 17h00
Lundi 13 avril	Chasse à l'œuf les 3 châteaux Quartier du Fayt	Samedi 21 novembre	Loto de l'amicale laïque Salle des fêtes 18h00
Samedi 18 avril	Repas dansant Amicale laïque Salle des fêtes 19h00	Samedi 2 décembre	Téléthon Café Françoise
Dimanche 7 juin	Brocante Bruno Wallez Quartier du Fayt	Samedi 12 décembre	Marché de Noël Salle polyvalente 17h00
Samedi 13 juin	« 20 ans » des 3 châteaux Salle polyvalente	Samedi 19 Décembre	Réception de Noël des aînés Salle polyvalente 11h00

Sans oublier les impondérables 8 mai, 18 juin, 11 novembre

<sup>\*</sup> Sous réserve de modifications